



SCOT DU PAYS DE HAUTE- CORREZE VENTADOUR
Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Réunions publiques

Meymac – Le mercredi 02 mai 2018

Liginiac – Le mercredi 16 mai 2018

La Courtine – Le mercredi 23 mai 2018

Égletons – Le mercredi 06 juin 2018

Ussel – le mercredi 13 juin 2018

Participants :

Meymac : 18 personnes

Liginiac : 41 personnes

La Courtine : 19 personnes

Égletons : 30 personnes

Ussel : 24 personnes

Total : 132 personnes

1 Objet des réunions :

Ces réunions avaient pour but de présenter les grands points du diagnostic aux citoyens ainsi que le projet de territoire.

2 Moyens de communication :

Les réunions ont été annoncées par voie de presse, sur le site internet du Pays et des deux Communautés de communes ainsi que par affichage notamment en mairie.

3 Support de présentation :

Le présent compte rendu est à considérer avec le support de présentation disponible sur le site internet du Pays Haute Corrèze Ventadour ainsi qu'au siège, à Ussel. Ainsi, il ne relate pas les termes de la présentation mais uniquement les débats et questionnements soulevés.

4 Débats de la réunion de Meymac :

- Il est dommage de constater l'importance du document, du projet, du travail réalisé et dans le même temps la faible mobilisation. Hélas le SCOT ne parle pas assez aux gens. Ils n'en comprennent pas la portée au regard de ses orientations qui restent générales, alors qu'applicables à tout document d'urbanisme de rang inférieur. Par ailleurs, la portée lointaine, 2035, semble peu concerner les gens. Comment faire pour mobiliser plus les administrés ?
- Concernant la gestion des boisements, il existe une donnée, certes payante, qui se nomme LIDAR. Elle permet de recenser par traitement laser les espèces et le bois exploitable. Par ailleurs, il existe un Plan d'Approvisionnement Territorial sur le Parc Naturel Régional.
- Il est intéressant de connaître la part des actifs exerçant dans le secteur public. En effet, il apparaît difficile de programmer l'avenir du territoire sans considérer cette part importante, notamment au regard de son recul constaté et programmé en milieu rural.
- Le SCOT validera-t-il les projets, via une commission spécifique, notamment sur l'avenir des services publics ?
- Existe-t-il des outils de suivi du SCOT ? Est-il révisable ? A quelle échéance ?
- L'exposé fait valoir des points positifs. Le potentiel et la pérennité économique d'abord. Ensuite, le développement de la fibre optique annonciateur de changement tels les shows room, les mobilités partagées. Il y a des paris à relever et il faut espérer que l'on ne se trompe pas.
- La rénovation des centres anciens, la démolition par endroit est absolument nécessaire. Mais quel coût cela représente ? Effectivement il faut d'abord

montrer l'exemple et ensuite espérer attirer des investisseurs privés. Mais il s'agit d'un investissement pour l'avenir qu'il ne faut considérer comme une charge.

- Le mal des centres anciens est aussi le fait du trafic automobile. Il faut savoir détourner la circulation lorsque cela est nécessaire comme à Meymac.
- Revaloriser l'image pour les jeunes est important. Mais cela est vraiment compliqué et sera-ce suffisant ? Ce sont les catégories les plus fuyantes. Et puis l'habitat n'est plus adapté. Cela reste une situation complexe et préoccupante pour l'avenir du territoire.

5 Débats de la réunion de Liginiac :

- Il est essentiel que chaque commune retrouve la croissance. Effectivement l'équilibre est important pour que chacune retrouve son rang et son rôle dans la structuration du territoire.
- La volonté affichée de plus de proximité dans les services publics, et notamment les écoles et le commerce est à saluer car garante de l'esprit rural.
- Il faudrait que le projet fasse état de l'atout phare que représente l'offre de formation sur le territoire. Neuvic, Meymac ou Égletons proposent des formations de renommée nationale. Une fiche action devrait être dédiée à cette thématique.
- Il est important de programmer les mobilités de demain. Mais les Maires ont aujourd'hui à répondre aux questionnements actuels concernant l'offre ferroviaire. La situation est déclinante et décadente mais surtout incertaine. Même si le SCOT se pose en projet politique et reste peu compétent sur le sujet, il convient d'accentuer l'affichage et de faire ce qu'il faut dans les problématiques d'aménagement, notamment pour faciliter le dernier kilomètre.
- Quelle sera le devenir des cartes communales en cours ou existantes au regard du projet SCOT et du lancement effectif du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ?
- Est-ce que le projet SCOT traduit dans les PLUI signifie qu'il n'y aura plus de constructions dans les hameaux ?
- Si la densité moyenne est de 2000m², est-ce à dire qu'il ne sera plus possible d'avoir des surfaces supérieures, de l'ordre de 3 ou 4000m² ?
- Beaucoup de permis sont actuellement refusés. Est-ce que le PLUI sera facilitateur ? Par ailleurs, les règles de construction seront-elles communes ?
- Est-ce que le SCOT ne doit pas se poser la question des communes nouvelles. N'est-ce pas là le moyen de mutualiser et rationaliser l'action et l'équipement public ?
- Le projet SCOT doit certainement insister sur la prise de conscience des citoyens et acteurs du territoire de la qualité du site ? On ne voit plus ce qui est beau et on oublie le patrimoine et la culture qui sont ici exceptionnels en quantité et qualité. La communication est par ailleurs essentielle.
- Pour bien prévoir l'avenir, il ne faut pas se tromper sur le rôle du territoire et ses atouts. Le premier est l'espace et il faut bien entendre que les gens ne viennent pas ici pour s'installer sur 500m².

6 Débats de la réunion de La Courtine :

- Concernant les logements vacants. N'est-ce pas là le meilleur moyen que de préserver l'environnement. Pourquoi les mettre en location et ne pas les vendre pour qu'ils profitent à chacun et ne rendent pas les centres anciens déserts ?
- L'hôpital est effectivement un équipement de santé majeur à conserver. Mais il ne doit pas occulter le besoin de proximité et l'absence de spécialisation. Selon les besoins, il faut rapidement se tourner vers Limoges. Les délais d'attente sont parfois bien importants. La télémédecine sera peut-être, via la fibre optique, un moyen d'accéder plus facilement à des consultations spécialisées.
- Il est important que le territoire propose un spectre complet d'offre d'habitat, de vie. Chacun doit pouvoir vivre en campagne, dans de petits hameaux ou dans les centres anciens.

- Beaucoup de retraités arrivent sur le territoire en fin de carrière et participent alors fortement à l'économie, avec des niveaux de retraite souvent élevés. C'est un plus pour le territoire qui devra quand même attirer des actifs.
- La sauvegarde du commerce en centre-ville est essentielle à sa vitalité et au maintien de son rôle premier. L'exemple de Meymac est à signifier.
- Le problème majeur des centres anciens est que la réhabilitation coûte souvent bien plus chère que la construction neuve, en plus d'être moins certaine quant au coût final de réalisation.
- Le territoire devra se montrer en exemple pour attirer les investisseurs privés et faciliter la réhabilitation.
- Le projet met un fort accent quant à la revitalisation d'Ussel. Mais tous les centres sont concernés. Il y a beaucoup d'emplois à La Courtine et il convient d'y apporter le même soin dans la réhabilitation.
- Le territoire se situe vraiment à la croisée des chemins. Les urbains ont de grandes et multiples raisons de venir à la campagne ? Climat, alimentation, sécurité, espace, nature, chaque raison peut ramener du monde en milieu rural. A condition de l'aménager et de le rendre attractif et adéquat au monde actuel. Par ailleurs, les zones de montagne ont besoin d'être revitalisées et conjointement, on ne peut plus continuer à entasser les gens en milieu urbain.
- Le monde agricole doit aussi changer et s'adapter. Il faut sauvegarder les savoir-faire car la demande va évoluer. Il faudra être prêt et avoir gardé son potentiel de production.
- Concernant la fibre optique, actuellement la communauté de communes œuvre pour que le département creusois inclus dans son périmètre puisse bénéficier des mêmes équipements que ceux optés pour le département corrézien.

7 Débats de la réunion d'Égletons :

- Quelle sera l'action du SCOT sur le maintien des paysages et leur mise en valeur ?
- Il est très bien de s'intéresser à l'A89, aux espaces de co-voiturage, mais quelles sont les actions en faveur du maintien du ferroviaire ?
- Quels sont les moyens mis en œuvre pour remettre en service les logements vacants ?

8 Débats de la réunion d'Ussel :

- Il est important de souligner l'importance de la croissance de la ville d'Égletons et d'en connaître les raisons.
- Eygurande, La Courtine, Sornac, ces petites communes proposent aussi de l'emploi. Il est important de noter qu'elles doivent aussi accueillir plus de personnes qui décident bien souvent de vivre ailleurs. Car à terme, le risque, c'est la délocalisation de l'emploi.
- Toutes les petites communes excédentaires en emploi ont un lien fort avec la fondation Jacques Chirac. Mais les gens ne choisissent plus forcément de vivre sur place. Ils se positionnent bien souvent à mi-chemin entre leur emploi et celui de leur conjoint. Certains aiment à vivre loin de leur travail aussi.
- Quel pourra être l'avenir d'un petit territoire dans ces grandes régions ? Quid de la position ou de l'existence même d'Ussel depuis Bordeaux ou même Clermont Ferrand ?
- L'attractivité des centres anciens reste au cœur du débat. Les communes de Chaveroche ou St Exupéry siphonnent la ville d'Ussel. Pourquoi ? Il y a la fiscalité c'est sûr mais cela semble insolvable. Le problème est que le discours et le constat ne sont pas nouveaux. Mais que va-t-il se passer ?
- Concernant le tourisme, ça fait longtemps que l'on entend ce discours mais rien ne change.
- Le document sera-t-il révisable ?
- On a une capitale, Ussel, et il faut la conforter.

Rédacteur du compte-rendu : Tony PERRONE